

# QUESTIONS SUR L'ACTUALITE

Questions sur l'actualité  
20 janvier 2012- 6h35, 7h35 et 8h35

Editorialiste : Dr Yves Ekoué AMAÏZO,  
Radio Africa numéro 1



## A retenir

- ✓ Prison sans femmes le 20 janvier 2012 au Sénégal
- ✓ Discrimination vis-à-vis des hommes prisonniers
- ✓ Nouvelle façon de récupérer les voix des femmes ?
- ✓ Problème d'opérationnalité
- ✓ Qui sera responsable en cas de problèmes ?

## Thème en gestation

- ◆ La nourriture comme agrocarburant en Afrique : une erreur stratégique ?
- ◆ Nigéria : approvisionnement occidental bloqué, avancement des négociations pétrolières

## 20 janvier au Sénégal : prison sans femmes ou argument électoral du Président Wade

L'élection présidentielle doit avoir lieu le 26 février 2012. Le Président Abdoulaye Wade est donc en campagne malgré les nombreuses critiques qui auraient souhaité qu'il ne se représente plus. Certains ont inventé la journée sans cigarette. Cela a tellement bien marché que dans la plupart des pays progressistes, il est interdit de fumer dans les lieux publics. Le Président Wade a annoncé en début d'année que le 20 janvier 2012 serait « une journée sans femmes en prison ».

Mais le communiqué de la présidence est plus nuancé. Il y a 3 catégories : 1. Une grâce présidentielle pour les délits et peines mineurs ; 2. Des libérations définitives sous conditions ; 3. Des libérations temporaires de prison valables 24 heures, soit la journée du 20 janvier 2012. Les hommes crient à la discrimination. Mais le Président Wade a résolu le problème. La journée sans femmes en prison au Sénégal est associée avec « la journée du don ». En effet, il est question pour chaque habitant du pays d'offrir un cadeau à son

Il suffit en fait de libérer les prisonnières. Pour celles qui n'ont plus que quelques jours ou semaines à purger, ce n'est pas un problème.

Mais pour les peines plus longues, le problème commence. Avec aucun moyen de contrôle, de suivi et un manque de personnel pénitencier, il faut se demander ce qui va se passer si certaines femmes libérées sous conditions ne reviennent pas en prison. Que faire si d'autres, notamment les femmes non-sénégalaises, sans famille sur place, décident de quitter carrément le pays ? Pire, qui s'occupe des hommes proxénètes qui n'hésiteront pas à « prendre en charge » certaines de ces prisonnières désorientées.

Si certaines, dangereuses, commettent un autre crime au cours de cette escapade autorisée par le Président Wade, que faire ? Que dire lorsque ces

prochain ce même jour. Un cadeau même modeste est le bienvenu. Sauf que si ce cadeau prend la forme d'un achat de conscience, voire de la corruption pure et simple, la bonne intention pourrait vite se transformer en une nouvelle façon d'attirer les électeurs sénégalais. Bien sûr du côté de la mouvance présidentielle, il ne faut y voir aucune opération électorale. Au plan juridique, la décision du Président Wade ne touchera en fait que les femmes déjà condamnées et non celles qui sont en instance de jugement mais gardées en prison. Sur les 37 prisons recensées dans le pays, 200 femmes, sénégalaises et non-sénégalaises seraient en prison et plus de 65 % en attente de jugement en prison. S'il n'y a pas d'exception aux règles en vigueur, la séparation des pouvoirs entre le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire serait respectée. N'oublions jamais que Le Président Wade fut d'abord un avocat avisé avant de se lancer en politique.

-----+~+@+~+-----  
femmes libérées pour un jour se font agresser, soit pour des motifs de vengeance, soit par des désaxés ? Qui sera responsable ? La femme criminelle ou le Président qui a autorisé la sortie de femmes en train de purger une longue peine ?

Bref, la responsabilité du Président Wade restera engagée sauf que personne ne pourra porter plainte contre lui avec des chances de gagner. L'intention est donc bien noble mais l'opérationnalité n'est pas évidente. Cette mesure reste bien marginale quoiqu'originale.

Ce n'est pas comme cela que le Président Wade rendra aux femmes africaines leur dignité comme le souhaite Ghislaine Sathoud, une femme écrivaine originaire des deux Congo. YEA.



Contact Africa1  
+33 1 55 07 58 07/01  
www.africa1.com

E-mail:

info@africa1.com  
yeamaizo@amaizo.info

### Questions sur l'actualité

La Grande Matinale  
Lundi à Vendredi :  
6h35, 7h35 et 8h35

## Questions sur l'actualité

Une rubrique qui offre une réponse à  
chaud des Africains aux Africains.

Cette chronique afrocentrique permet  
d'apporter des éclairages originaux,  
assurément différents de  
l'occidentalo-centrisme ambiant.



Interdépendance africaine

[www.amaizo.info](http://www.amaizo.info)

Rubrique  
Chronique afrocentrique

[http://amaizo.info/category/  
chronique-afrocentrique/](http://amaizo.info/category/chronique-afrocentrique/)